

Dépêche AEF :

La Fédération nationale des associations régionales de directeurs de CFA attend un effort financier en faveur de l'apprentissage

Domaine(s) : Ecole - Collège - Lycée, Enseignement supérieur, Formation professionnelle

Rubrique(s) : Formation professionnelle des jeunes

Paris le 01-09-2004

La FNADIR (Fédération des associations régionales de directeurs de CFA - centres de formation d'apprentis) "se réjouit de la volonté du gouvernement de déboucher enfin sur des mesures permettant une meilleure reconnaissance de [l'apprentissage], de le conforter et d'en assurer son développement", indique la Fédération après sa rencontre, la semaine dernière, avec Christian Jacob, ministre délégué aux PME, au Commerce, à l'Artisanat, aux Professions libérales et à la Consommation. La FNADIR a également rencontré, au cours du mois de juillet dernier, Laurent Hénart, secrétaire d'État chargé de l'insertion professionnelle des jeunes, pour évoquer la réforme de l'apprentissage.

La FNADIR porte une appréciation globalement positive sur les projets gouvernementaux, contenus dans le projet de loi de programmation pour la cohésion sociale, visant à développer la formation par la voie de l'apprentissage. En revanche, la Fédération "reste vigilante quant aux moyens financiers dont les CFA ont besoin pour pérenniser leurs actions et garantir des formations de qualité qui répondent aux besoins des jeunes et des entreprises". "Nous souhaitons que des moyens supplémentaires puissent être rapidement dégagés. D'après les premiers éléments dont nous disposons, nous savons que la diminution de la collecte prévue pour 2004 va rendre problématique le fonctionnement de certains CFA", précise à L'AEF Didier Guinaudie, trésorier de la FNADIR.

AUGMENTER LE QUOTA

"La démarche du gouvernement n'est pas caractérisée par sa clarté. Nous avons été consultés avant la publication du livre blanc [sur l'apprentissage], il y a plus d'un an. Ce document nous donnait satisfaction. Mais, aujourd'hui, nous attendons encore un texte finalisé. Le fait que plusieurs membres du gouvernement interviennent sur ce dossier ne facilite pas la lisibilité de l'élaboration de la réforme", poursuit Didier Guinaudie. Selon lui, le projet gouvernemental visant à augmenter le niveau de la taxe d'apprentissage en le couplant avec l'instauration d'un crédit d'impôt en faveur des entreprises qui embauchent des apprentis (L'AEF du 01/09/2004, 45738), "vise à contenter tout le monde". "Avec la remise en cause de certains chefs d'exonération, il était certainement possible d'augmenter le quota [part de la taxe réservée au financement de l'apprentissage], qui est vital pour l'équilibre financier des CFA, sans toucher le taux global de la taxe d'apprentissage", dit-il.

La FNADIR organise ses journées nationales d'études à Nîmes, le 25 novembre 2004. Créée en 1985, la FNADIR regroupe actuellement neuf associations régionales de directeurs de CFA (Aquitaine, Bourgogne, Centre, Franche-Comté, Île-de-France, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Provence-Alpes-Côte-d'Azur). Selon la fédération, des projets de création d'association sont en cours dans les régions Auvergne, Bretagne, Champagne-Ardenne, Limousin, Picardie, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes.

Contact: FNADIR, Didier Guinaudie, trésorier, 01 39 79 63 50 - www.fnadir.org

Rédacteur : Olivier Dhers

Pour nous écrire, ne pas répondre à ce mail. Merci d'utiliser L-aef@L-aef.com

Dépêche n° 45740 - Vous pouvez retrouver l'ensemble des dépêches de L'AEF sur le site Internet à l'adresse: www.L-aef.com